



Actus

p.4-5

Nouveau groupe
scolaire Paradis :
c'est parti !

p.6

QUEL DEVENIR POUR LA COULÉE
VERTE ?

p.7

POINT D'ETAPE SUR LES
DIFFÉRENTS TRAVAUX

MDH PROMOTION,
réalise une résidence à Meulan-en-Yvelines

DERNIERS APPARTEMENTS DISPONIBLES du 2 au 4 pièces⁽¹⁾



4 à 14 av. des Aulnes

APPARTEMENTS
éligibles BRS



ou
en accession classique



LIVRAISON 1^{er} TRIMESTRE 2026



Votre 2 pièces à partir de

131 000 €⁽²⁾

(lot C107 de 38,43 m² avec terrasse et parking)

soit une mensualité de

587 €/mois⁽³⁾



Membre fondateur
Les Promoteurs
du Grand Paris



RENSEIGNEMENTS
& VENTE

01 86 95 26 36
mdh-promotion.com

* Dispositif soumis à conditions de ressources. (1) Dans la limite des stocks disponibles (2) Prix du lot en BRS - soumis à conditions de ressources - disponible à la vente lors de la parution de cette annonce. Détail complet des conditions du dispositif BRS disponibles auprès de notre conseiller. (3) Pour l'acquisition d'un appartement (lot C107 de 38,43 m² avec terrasse et parking) de 131 000 €, prix en BRS soumis à conditions de ressources, à Meulan-en-Yvelines, la mensualité sur une durée de 25 ans sera de 587 € assurance comprise, hors redevance à l'OFS des Yvelines. La redevance prévisionnelle OFS est de 1 €/m² mensuel. Le prêt sera composé du PTZ d'un montant de 65 500 € et le prêt de la banque d'un montant de 67 800 €. Montant de la mensualité à titre indicatif et non contractuel, le détail du calcul de la mensualité disponible auprès de notre conseiller de vente. INFINIMENT PLUS - Juillet 2025.

ENSEMBLE SCOLAIRE MERCIER SAINT-PAUL



Établissement catholique d'enseignement sous contrat

École et collège et depuis 2024 un Lycée à Meulan-en-Yvelines



LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Voie générale

Mathématiques - Physique-chimie - NSI
SES - HGGSP - Anglais Monde contemporain

Voie technologique

STMG mercatique

UN LIEU D'ACQUISITION DU SAVOIR
UN LIEU POUR GRANDIR EN HUMANITÉ
UN LIEU D'ÉVEIL SPIRITUEL

Établissement de formation et d'éducation
à caractère familial et à taille humaine.



Chères Meulanaïses, Chers Meulanais,

L'enjeu sécuritaire est au cœur de l'actualité sur l'ensemble de notre territoire national et les polices municipales sont un maillon essentiel de la tranquillité et de la sécurité publiques, comme en témoigne le doublement des effectifs dans les communes en 10 ans.

Mais leur régime juridique, qui n'a pas évolué depuis 25 ans, n'est plus adapté aux besoins d'une société confrontée à la montée de la violence et des incivilités.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a lancé un « Beauvau des polices municipales » fin 2024 et prépare un projet de loi pour l'automne.

En parallèle, le Sénat, représentant des collectivités territoriales – les polices municipales étant créées et agissant sous l'autorité des maires – a lancé une mission d'information dont sont issues 25 propositions permettant de donner aux polices municipales de nouveaux moyens d'action : autorisation de procéder à des inspections visuelles à l'intérieur des véhicules et des coffres, à des saisies d'objets dangereux, de prononcer des amendes forfaitaires (par exemple pour l'usage illicite de stupéfiants ou l'occupation de halls d'immeubles), extension des possibilités pour les policiers municipaux de procéder à des relevés d'identité et d'accéder à certains fichiers de police...

L'Association des Maires de France a elle, de son côté, particulièrement insisté sur la nécessité d'un engagement fort de l'Etat dans ses missions régaliennes pour éviter un nouveau transfert de charges vers les collectivités.

A Meulan, la police municipale est armée depuis 2019, elle s'appuie sur un réseau de vidéosurveillance et intervient au quotidien en lien avec différents partenaires acteurs de la sécurité (police nationale, pompiers, bailleurs, établissements scolaires, transporteurs...). Elle bénéficie des alertes du réseau « Voisins vigilants et solidaires » et du travail efficace de prévention des éducateurs de quartier de l'IFEP. Elle lutte contre l'insécurité mais agit aussi dans la proximité avec les habitants.

Toutes nouvelles mesures facilitant son action, étendant ses prérogatives, mais facilitant également le recrutement, seront bénéfiques pour la qualité du service rendu à la population... si le gouvernement reprend les intéressantes propositions du Sénat et de l'Association des Maires de France.

Bonne rentrée à tous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire
Président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 4 • Nouveau groupe scolaire Paradis : c'est parti !

Cadre de vie

p. 6 • Quel devenir pour la coulée verte ?
• Végétaux en ville
• Un nouvel échiquier en plein air au square des Bois
p. 7 • Point d'étape sur les différents travaux

Services publics

p. 8 • Partenariat RPE / bibliothèque
• Voter en 2026 : êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?
• Opération broyage de végétaux
• Inscription scolaire rentrée 2025
p. 9 • La newsletter de la Ville !
• Nouveau programme seniors !
• Dispositif Voisins Vigilants et Solidaires
• Nouveaux passages de bus

Vie locale

p. 10 • Déchets : les mentalités évoluent !
• Réseau de bus : nouvelle numérotation
• Réouverture boulangerie Paradis
• L'autopartage : un service qui satisfait !
• Nouveaux Meulanais ? Inscrivez-vous !

Culture

p. 11 • Saison culturelle 2025/2026
• Journées européennes du Patrimoine

Vie associative

p. 11 • Gymnastique Volontaire de Meulan
• Bobines et bambins
• Octobre rose

Retour sur...

p. 12 • Atelier potager RPE / Multi-accueil
• Cross scolaire
• Visite des CM2 en Mairie
• Sortie jeunes : match PSG - Auxerre
• Fête des voisins
• Marché des producteurs
• Visite de l'Assemblée nationale
• Vide-greniers
• Petit déjeuner commerçants et CU
• Fête du RPE
• CCAS : Karaoké intergénérationnel
p. 13 • CME : Visite du poste de Police municipale
• Remise des calculatrices aux élèves de CM2
• Fête de la musique
• RPE : Visite de l'école Valéry et du centre de loisirs
• Visite guidée de la piscine et du skatepark
• CCAS : Sortie intergénérationnelle à Cabourg
• RPE : Temps de lecture et pique-nique à la bibliothèque
• Fête nationale
• Vacances jeunes
• Inauguration de nouveaux jeux au square des Bois

Vie municipale

p. 15 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

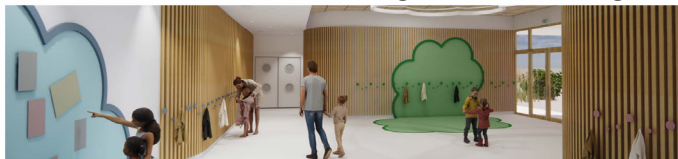
p. 16 • Yvelines Ciné
• Forum des associations
• Journées européennes du Patrimoine
• Festival des Fromages

Nouveau groupe scolaire Paradis : c'est parti !

Meulan-en-Yvelines s'apprête à tourner une page importante de son histoire avec un projet ambitieux pour le groupe scolaire « Le Paradis ». Construit dans les années 1960, l'établissement, aujourd'hui vétuste, va faire peau neuve pour répondre aux enjeux contemporains de confort, de sécurité, d'accessibilité et de performance environnementale. Après plusieurs années de préparation, notamment sur le plan du financement et au terme d'une procédure de marché public, le prestataire pour la démolition / reconstruction de cet ensemble a été désigné lors de la séance du Conseil municipal du 25 juin 2025.

Un projet structurant pour le territoire

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des équipements publics. Il prévoit la création d'un groupe scolaire de 20 classes (9 en maternelle, 11 en élémentaire), d'un pôle de restauration en liaison froide et d'espaces périscolaires. Le tout sera réalisé en site occupé, afin de maintenir la continuité du service public pendant les travaux. L'étage du multi-accueil voisin, désormais inoccupé depuis le déménagement au rez-de-chaussée du Relais Petite Enfance (RPE), sera également réaménagé.



Les enjeux

Le futur groupe scolaire proposera des espaces d'accueil adaptés, des locaux pédagogiques modernes, une organisation fluide pour les élèves, un accueil périscolaire indépendant et des espaces de restauration et de détente pensés pour le bien-être des enfants.

Le projet permettra la mise aux normes complète de l'établissement, l'accessibilité totale et l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation.

Une structure exemplaire sur le plan environnemental

Le projet s'inscrit dans un programme de construction durable, sobre et résiliente. Il vise une performance énergétique supérieure aux exigences de la réglementation RE2020, avec des bâtiments à faible impact carbone, une structure privilégiant le bois et une gestion optimisée de l'eau et des déchets.

Les espaces extérieurs seront repensés pour favoriser la biodiversité et atténuer les effets d'îlot de chaleur urbain. Un jardin pédagogique, des cours végétalisées et des zones ombragées sont prévus.

Les objectifs

Le projet de reconstruction du groupe scolaire Le Paradis à Meulan-en-Yvelines poursuit plusieurs objectifs majeurs, à la fois fonctionnels, urbains et environnementaux :

• Assurer la continuité pédagogique en site occupé

Les travaux seront réalisés sans interruption de l'activité scolaire, en limitant au strict nécessaire le recours à des bâtiments provisoires.

• Intégrer harmonieusement le projet dans son environnement urbain

La conception du nouvel établissement tiendra compte des spécificités du quartier pour garantir une insertion respectueuse et cohérente dans le tissu urbain existant.

• Réorganiser l'équipement en valorisant l'existant

Le projet prévoit une refonte complète de l'organisation spatiale, tout en réutilisant certains locaux, notamment l'étage de la crèche voisine.

• Optimiser les accès et la sécurité

L'entrée principale, les fonctions d'accueil et les dispositifs de sécurité seront positionnés rue de la Ferme Paradis, en lien direct avec la Maison de la Petite Enfance, et les accès techniques allée des Cyclamens.

• Concevoir un bâtiment performant et durable

Les nouveaux locaux répondront aux standards actuels en matière de performance énergétique et de réduction de l'empreinte carbone, dans une logique de construction responsable.

• Garantir une accessibilité universelle

L'ensemble du site sera conçu pour être pleinement accessible à toutes les personnes en situation de handicap, conformément aux exigences réglementaires.



Un lieu pensé pour les enfants et les usagers

L’organisation spatiale a été conçue pour favoriser l’autonomie des élèves, la fluidité des déplacements et la qualité de vie scolaire. Chaque espace – classes, restauration, récréation, administration – répond à des critères précis de confort thermique, acoustique et visuel.

L’accessibilité universelle est au cœur du projet : tous les espaces seront adaptés aux personnes en situation de handicap, qu’il soit moteur, sensoriel ou cognitif.



Un calendrier maîtrisé et un budget conséquent

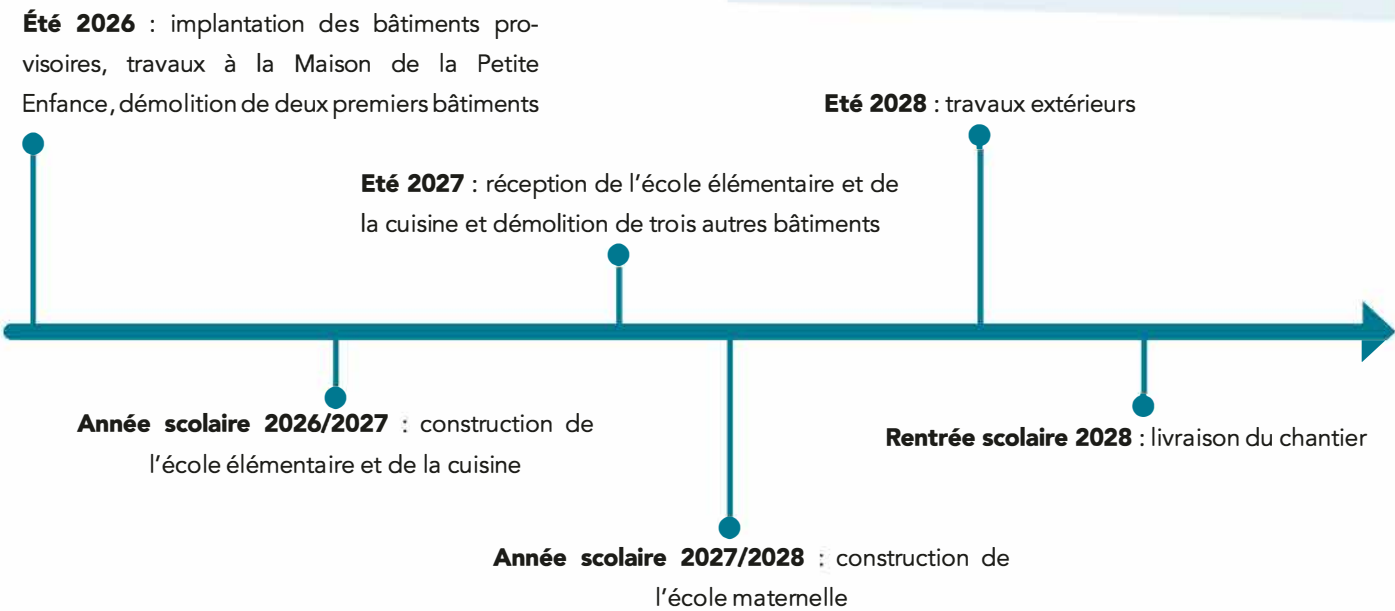
Le chantier, d’un montant estimé à plus de 13,9 millions d’euros HT, débutera au cours du premier trimestre 2026 pour une livraison à la rentrée 2028. Il sera mené dans le cadre d’un marché global de performance, garantissant la qualité des ouvrages et leur efficacité énergétique sur le long terme.

Plan de financement* :

- Coût total : **13 961 000 € HT**
- Total subvention : **8 890 000 €** soit 63,67%
- Etat (DETR ou DSIL 2025) : **390 000 €** soit 2,79%
- Région Ile-de-France : **1 500 000 €** soit 10,74%
- Département des Yvelines : **7 000 000 €** soit 50,14%
- Emprunt : **2 000 000 €** soit 14,33%
- Autofinancement : **3 071 000 €** soit 22%

** chiffres sous réserve de financements ADEME et Agence de l’Eau*

Phasage des travaux



Quel devenir pour la coulée verte ?

Récemment, vous avez été interrogé(s) sur l'avenir de la coulée verte, un espace boisé de cheminement qui traverse la commune. Vous avez été une majorité (87%) à répondre que vous aimeriez que la coulée verte reste un espace à caractère naturel pouvant accueillir de la pratique sportive. Ce lieu, propice à la promenade et la pratique sportive en pleine nature, verra les anciens équipements désuets de parcours sportif retirés.

3. Quels usages faites-vous de la coulée verte ? (plusieurs réponses possibles)

Promenade	55%
Course à pied	12%
Vélo	6%
Parcours sportif	10%
Autres	18%



Végétaux en ville

Depuis deux ans, la Ville a confié la mise en culture de ses jardinières à l'exploitation du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye*.

Cultivées et protégées à l'abri des serres des Princesses, ces jardinières attendent les moments les plus propices pour être transportées et installées par les agents des Espaces verts. Vous avez pu les apercevoir dans nos rues et sur le pont aux Perches cet été ! Vous pourrez d'ailleurs en profiter jusqu'à mi-novembre si le climat le permet.

La place du Vexin, fraîchement réhabilitée par le Conseil départemental des Yvelines, a elle accueilli de nouveaux sujets plantés dans des pots urbains modernes et élégants.

Pour le service Espaces verts, ce sont cette année encore la plantation de 13000 fleurs, la mise en place de 120 jardinières, l'installation de 6 pots et 4 city-murs place du Vexin, la plantation de jardins partagés avec l'école Pasteur, l'accueil de classes de l'école des Bois et de l'école Pasteur au nouveau rucher près de la Ferme du Paradis et à l'éco-pâturage.

**Cette collaboration avec le lycée agricole de Saint-Germain en Laye, un établissement fortement ancré dans le territoire des Yvelines, permet de favoriser l'insertion professionnelle pour les jeunes comme les adultes, tout en offrant un cadre de vie agréable aux Meulanais. L'établissement Public Local de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Saint Germain en Laye / Chambourcy accueille environ 700 apprenants répartis dans des parcours de formation aux modalités pédagogiques différentes allant du CAP au BTS dans les métiers de l'aménagement paysager, la production horticole, le commerce, la fleuristerie et les métiers du cheval.*



Un nouvel échiquier en plein air au square des Bois

Les amateurs de jeux de stratégie ont désormais un nouvel espace pour s'adonner à leur passion en plein air. Grâce au travail des peintres des services techniques municipaux, un échiquier a été aménagé sur une table spécialement conçue, accessible à tous.

Installée au square des Bois, cette table en libre-service invite les habitants à profiter d'un moment de détente et de convivialité autour d'une partie d'échecs ou de dames. Que l'on soit joueur aguerri, amateur curieux ou simple promeneur, chacun est le bienvenu pour s'y arrêter et partager une partie entre amis, voisins ou même avec des inconnus. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Ville de favoriser les rencontres, le jeu intergénérationnel et l'animation des espaces publics.



Point d'étape sur les différents travaux



Rue du Maréchal Foch

La dernière phase est en cours depuis le 28 juillet. Elle concerne le centre de la rue. Pour cela, de nouvelles déviations ont été mises en place avec une fermeture au début de la rue laissant le passage par la rue Notre-Dame. La rue Haute pour rejoindre la place du Croissant, le Boulevard Clemenceau et la rue des Tanneries a été réouvert à l'issue de la phase 3. Il est aussi possible de passer par la place Ducrocq pour rejoindre la rue commerçante par la rue des Ruelles.

Quartier Paradis



Le quartier du Paradis a fait l'objet de travaux de voirie conséquents ces derniers mois, conduits par la Communauté urbaine GPS&O : finalisation de la réfection du secteur des allées Marchande, de l'Ile-de-France, des Ibis, de la Claire Fontaine, des Trèfles, ronds-points de la route de Pontoise après reprise complète de la chaussée (achèvement prévu en septembre). Durant la période estivale, la signalétique verticale et horizontale est venue achever ces chantiers et a suscité de nombreuses questions des habitants qui se sont inquiétés d'un marquage au sol cyclable en sens inverse du sens de circulation : "pourquoi le vélo circule-t-il dans l'autre sens ? n'est-ce pas dangereux ?...". En fait, le contresens cyclable est obligatoire dans les voies en zone 30 (Code de la route, art. R110-2). Cette disposition réglementaire incite à l'apaisement de la circulation, en plus de la limitation de vitesse mise en place dans ce secteur.



L'été a également été marqué par d'importants travaux de mise aux normes des arrêts de bus qui eux aussi ont créé des interrogations : "mais pourquoi sont-ils si étendus ? est-ce obligatoire de supprimer du stationnement ?...". Là encore, la réglementation liée à l'accessibilité impose pour les quais de bus une hauteur de 18 cm et une longueur d'au moins 15m.

Partenariat RPE / bibliothèque

Cet été a abouti de façon spectaculaire un an de partenariat et d'entraide entre la Relais Petite Enfance et la Bibliothèque multimédia. Pensé autour de la découverte des livres, ce partenariat a permis la création d'un spectacle à 2 voix " Tout un monde " conçu et animé par Anne et Christel, référente ressources petite enfance et référente de la bibliothèque.

A l'intention des enfants du RPE et du multi-accueil, ce sont une cinquantaine d'enfants accompagnés d'une dizaine d'assistantes maternelles qui ont pu bénéficier de ce moment de partage.

Ce partenariat continuera cette année avec probablement de belles surprises pour les enfants et les parents.



Voter en 2026 : êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

À l'approche des prochaines élections (municipales prévues en mars), l'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter.

Les jeunes sont automatiquement inscrits à 18 ans s'ils ont été recensés à 16 ans dans la même commune. En cas de déménagement, même au sein de la ville, ou si cette condition n'est pas remplie, une inscription volontaire est nécessaire.

Les citoyens européens résidant en France peuvent, eux, s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes.

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le 6ème mercredi précédant le scrutin. Pour cela, il suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. L'inscription est gratuite et peut se faire en ligne sur service-public.fr, par courrier ou directement à la Mairie.

+ D'INFOS : Guichet d'Accueil Unique – 10, place Brigitte Gros – 78250 Meulan-en-Yvelines – 01 30 90 41 41 – elections@ville-meulan.fr

Opération broyage de végétaux

Habitants de Meulan-en-Yvelines, vous pourrez vous rendre au point de rendez-vous fixé par la commune et GPS&O pour faire broyer vos branches et tailles de haies (maximum 12 cm de diamètre) et repartir ensuite avec du broyat à utiliser dans votre jardin.

Celui-ci peut servir à pailler pour limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freiner la progression de certains nuisibles comme les limaces.

En complément, une benne est également mise en place le temps de l'opération pour accueillir les végétaux qui ne peuvent être broyés.

Ces opérations de broyage auront lieu de 9h à 12h et de 14h à 18h les :

- Samedi 20 septembre – rue du Clos Villiers 9
- Samedi 11 octobre – parking de l'école des Bois / rue Traversière
- Samedi 15 novembre – rue Auguste Renoir

Ce service est entièrement gratuit et ouvert à tous les Meulanais. Pensez à vous munir de sacs pour transporter le broyat.



Inscription scolaire rentrée 2025

Votre enfant rentre en maternelle ou en CP, n'est pas encore inscrit et devrait être scolarisé en septembre 2025 ?

Pour cela, Il est nécessaire de remplir la fiche d'inscription disponible en ligne sur le site de la Ville et de l'apporter complétée avec toutes les pièces justificatives nécessaires en Mairie.

Attention, seuls les dossiers complets seront étudiés.

Avez-vous pensé à l'inscription à la restauration scolaire, à l'étude dirigée, ou à l'accueil périscolaire ?

Vous aurez besoin de remplir les fiches disponibles sur le site de la Ville avec les pièces justificatives !



La newsletter de la Ville !

Pour ne rien manquer de l'actualité locale, inscrivez-vous à la newsletter du site Internet de la Ville. Travaux, actus, évènements, démarches..., chaque mois, recevez directement dans votre boîte mail les dernières informations et les sorties du moment !

Comment s'inscrire ? Rendez-vous dès maintenant sur www.ville-meulan.fr et laissez-vous guider.



Nouveau programme seniors !

La saison 2025/2026 s'annonce prometteuse pour les aînés de la commune. Comme chaque année, une programmation variée est proposée, mêlant sorties, visites, ateliers, séjour, cours de gym douce et formations aux outils numériques.

Temps fort incontournable de ce calendrier, la Semaine Bleue, organisée du 6 au 10 octobre :

Venez profiter de moments de partage et d'apprentissage : atelier d'initiation au smartphone, révision du code de la route et loto-goûter intergénérationnel !

Attention, pour le colis et le traditionnel repas de Noël, le bon d'inscription sera inclus avec la programmation seniors distribuée début septembre.

Ces dispositifs s'adressent aux seniors âgés de 70 ans et plus et sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Le programme complet sera aussi consultable dans le nouvel agenda seniors en ligne. Pour toute information complémentaire ou pour connaître les modalités d'inscription, contactez le CCAS au 01 30 90 41 20.

Dispositif Voisins Vigilants et Solidaires

La Ville de Meulan-en-Yvelines fait partie du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires, une plateforme en ligne gratuite visant à lutter contre les cambriolages et à renforcer la solidarité de voisinage.

Ce service permet aux habitants d'un même quartier de communiquer, de signaler des événements suspects et d'alerter rapidement la police. Il vient compléter le système de vidéoprotection existant et facilite une intervention plus rapide des forces de l'ordre.

Simple d'utilisation, le dispositif favorise également le lien social : partage d'informations, entraide, signalétique dissuasive...

Dans les communes participantes, une baisse de 40 % des cambriolages est observée.

Pour rejoindre le réseau, rendez-vous sur www.voisinsvigilants.org et devenez, vous aussi, un acteur de la sécurité locale.



Nouveaux passages de bus

Bus de la création d'entreprise

Vous avez une idée ? un projet de création ou de reprise d'activité ? Venez rencontrer un conseiller près de chez vous !

La commune de Meulan-en-Yvelines accueille à nouveau le bus de la création d'entreprise. Il sera présent le mercredi 17 septembre place de l'Aubette, de 9h à 17h.



Bus Job Insertion

En récurrence sur la commune, ce bus passera à Meulan-en-Yvelines, place de l'Aubette, les mardis 9 septembre, 7 octobre et 9 décembre.

Carnet

Ils sont nés

DONCILA Aaron
DIA Dade
AMEDJKOUH Massyl
ABDELLI Maëli-Mehdi
NGADZITA Beker
BEN TALEB Taym
TCHIMBAKALA-MANDELOU Yenaïa
LAHMAICHI Bilal
DJELLIT Julia

Ils se sont mariés

GIL Chloé et FOSSATI Octave
MARCELIN Rosine et
EL KASBI Abdellah
TONTONGOU Océane et EKALLE
DISSAKE Fritz

Déchets : les mentalités évoluent !

La Communauté urbaine était présente sur le vide-greniers du Paradis le 1er juin dernier, afin de sensibiliser la population sur la gestion des déchets. En partenariat avec Le Relais, des sacs ont été distribués aux exposants afin de récupérer et valoriser les textiles invendus. Résultat : ce sont plus de soixante sacs de vêtements qui ont été collectés, soit près de 800 kilos ! Plutôt que d'être jetés, ces vêtements auront droit à une seconde vie ! A l'occasion de cet événement, la Ville avait aussi installé des bennes pour collecter les encombrants et les habitants sont venus déposer leurs objets ou meubles usagés. Cette expérience positive sera renouvelée sur d'autres manifestations dans d'autres quartiers (Forum des Associations aux Annonciades en septembre, Festival des Fromages en centre-ville en octobre).

Les Meulanais, qui ont voté à 76% au printemps 2023 pour une modification de la collecte des déchets, plus respectueuse de l'environnement (avec une baisse de la taxe) s'habituent depuis le 1er octobre 2024 à l'apport volontaire, qu'il s'agisse de verres dans les PAV en ville ou d'encombrants dans les déchetteries du territoire. Beaucoup d'habitants craignent l'accroissement des dépôts sauvages mais chiffre intéressant : au dernier trimestre 2023, alors que le ramassage s'effectuait régulièrement en porte-à-porte, 76,5 tonnes d'encombrants ont été collectés sur la voie publique, contre 63 tonnes au dernier trimestre 2024, quand la collecte en porte-à-porte était supprimée. Les mentalités évoluent, les déchetteries sont facilement accessibles et permettent la valorisation d'encombrants qui, en porte-à-porte, partaient en enfouissement.

Réseau de bus : nouvelle numérotation

À compter de fin août - début septembre, le réseau de bus évolue à Meulan-en-Yvelines dans le cadre d'un vaste plan de renumérotation mis en place par Île-de-France Mobilités.

Objectif : Rendre le réseau plus clair, plus lisible et plus pratique pour tous les usagers.

Pourquoi ces changements ? Jusqu'ici, de nombreuses lignes franciliennes partageaient les mêmes numéros, ce qui compliquait la recherche d'horaires et d'itinéraires. Désormais, chaque ligne aura un numéro unique à l'échelle régionale.

Besoin d'aide pour vous repérer ? Les anciens et nouveaux numéros sont affichés dans les bus et aux arrêts.

Des agents et des flyers d'information accompagneront le changement.

Le site iledefrance-mobilites.fr et l'application mobile vous permettent de suivre les horaires en temps réel.

Nouveaux Meulanais ? Inscrivez-vous !

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2025 ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à evenementiel@ville-meulan.fr ou remplissez le formulaire en ligne sur le site de la Ville.

Le Maire et les élus vous accueilleront lors d'un moment convivial, pour vous présenter la commune et répondre à vos questions.

Réouverture boulangerie Paradis

Après une fermeture administrative décidée par la Préfecture des Yvelines, la boulangerie "Les Délices du Paradis", située rue de la Ferme du Paradis a pu rouvrir. Un contrôle officiel de remise en conformité a permis de s'assurer que les mesures correctives nécessaires avaient bien été appliquées.

C'est une excellente nouvelle pour le commerçant, mais aussi pour tous les habitants du quartier qui vont pouvoir retrouver leurs pains et viennoiseries préférés !

L'autopartage : un service qui satisfait !

Après seulement 2 mois de lancement, le service d'autopartage « Get around » installé sur la commune a trouvé ses utilisateurs, des utilisateurs qui semblent d'ailleurs très satisfaits. Au total ce sont 380h de locations enregistrées pour 2100 kms parcourus. Le tout avec un taux de satisfaction s'élevant à 4,8/5.



Saison culturelle 2025/2026

La Ville vous donne rendez-vous pour une nouvelle saison culturelle riche, éclectique et accessible à tous. Conférences, philosophie, musique, spectacles... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! Pour ne rien manquer de cette programmation foisonnante, pensez à vous procurer gratuitement le nouvel agenda culturel, disponible à la Mairie ou à la Bibliothèque multimédi@. Petite nouveauté cette année : un système de couleurs a été mis en place pour vous permettre d'identifier facilement les différents types d'événements proposés. Une manière simple et ludique de composer votre parcours culturel tout au long de l'année !

Retrouvez la nouvelle saison culturelle sur www.ville-meulan.fr



Journées européennes du Patrimoine

Samedi 20 septembre - 15H30

L'histoire de Meulan de 1770 à nos jours, vue du ciel, conférence par Patrick Blond. À partir de cartes, de photos aériennes de diverses époques et de cartes postales anciennes, découvrons l'évolution des principaux quartiers de Meulan à travers le temps. Depuis le village celte de Noncienne du début de notre ère, situé sur les hauteurs de Thun, jusqu'à l'urbanisation de la ville actuelle.

📍 **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE**

Gratuit sur réservation à culture@ville-meulan.fr ou 01 30 90 41 11 ou 41 41

Vie associative

Gymnastique Volontaire de Meulan

L'Association G.V.M. reprend ses cours de gymnastique pour adultes dès le lundi 15 septembre 2025. Les cours sont accessibles toute la semaine et offrent une large gamme d'activités : Body-fit, Circuit-Training-Fit, Cardio, Renforcement Musculaire, Pilates (débutant-es et confirmé-es), Zumba Gold, Gym Bien-Être*, Yoga*, Stretching Postural*, Équilibre Senior, Body-Zen*

(*méthodes DE GASQUET et J.P. MOREAU)

Nouvelle offre : un cours spécifique sera proposé pour les personnes qui n'ont jamais pratiqué la gymnastique ou rencontrent des difficultés (maximum 12).

Rendez-vous au forum des Associations le 7 septembre 2025 pour obtenir plus d'informations et s'inscrire. Les inscriptions sont également possibles en se présentant 20 minutes avant le début des cours ou par téléphone.

+ D'INFOS :

Blog : <http://gvmeulan78.canalblog.com>

Email : gvmeulan@hotmail.fr

Facebook et Instagram : Gymnastique Volontaire de Meulan GVM

Contact : Rita : 06.80.73.86.77

Bobines et bambins

Bobines et Bambins est une association de couturiers et couturières de tous niveaux, installée à la Ferme du Paradis. Les ateliers hebdomadaires sont l'occasion d'un moment de couture en toute convivialité, pendant lequel les adhérents peuvent profiter du matériel à leur disposition (patrons, machines de couture et de customisation, livres...). Tout au long de l'année, différents ateliers à thèmes sont proposés, incluant des défis créatifs avec fourniture de matériel commun et des cadeaux à gagner. L'adhésion permet de bénéficier de réductions chez des partenaires fournisseurs de tissus et mercerie.

À partir de septembre 2025 : des cours collectifs sont possibles sous conditions, il est recommandé de consulter rapidement pour plus de détails. Le premier atelier est offert.

Les horaires des ateliers sont les suivants :

Tous les mardis hors vacances scolaires : de 9h30 à 11h45

Tous les jeudis hors vacances scolaires : de 20h30 à 22h30

La cotisation annuelle est de 40€, donnant accès au matériel et aux ateliers libres hebdomadaires.

+ D'INFOS :

Email : bobines.bambins@gmail.com

Facebook : Bobines & Bambins

Octobre rose : bouger pour la bonne cause

L'association **Gymnastique Volontaire de Meulan** se mobilise à nouveau cette année pour Octobre Rose avec une journée placée sous le signe du sport et de la solidarité, **le samedi 4 octobre à la Ferme du Paradis**.

La matinée, de **10h à 12h**, sera rythmée par des séances de gymnastique, de cardio bien-être et de bodyfit. Les fonds collectés seront reversés à l'association La Note Rose.

L'après-midi, de **14h à 17h**, des cours de Zumba et d'autres activités animés **en partenariat avec SunShine Events** permettront de soutenir l'association Les Souliers Roses.

Retour sur...

Atelier potager RPE / Multi-accueil

Mai



Cross scolaire

12 & 13 mai



Visite des CM2 en Mairie

16 mai



Sortie jeunes : match PSG - Auxerre

17 mai



Fête des voisins

23 mai



Marché des producteurs

24 mai



Visite de l'Assemblée nationale

31 mai



Vide-greniers

1^{er} juin



Petit déjeuner commerçants et CU

4 juin



Fête du RPE

10 juin



CCAS : Karaoké intergénérationnel

11 juin



CME : Visite du poste de Police municipale



Remise des calculatrices aux élèves de CM2



Fête de la musique



RPE : Visite de l'école Valéry et du centre de loisirs



Visite guidée de la piscine et du skatepark



CCAS : Sortie intergénérationnelle à Cabourg



RPE : Temps de lecture et pique-nique à la bibliothèque



Fête nationale



Vacances jeunes



Inauguration de nouveaux jeux au square des Bois



Conseil municipal *Délibération votée lors de la séance du 25 juin 2025 :*

Compte Financier Unique (CFU)

Chaque année avant le 30 juin, les collectivités délibèrent sur un certain nombre de documents budgétaires : le CFU (fusion des anciens comptes de gestion et administratif qui deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2026 mais qui est déjà formalisée à Meulan depuis 2 ans), l'affectation des résultats, le budget supplémentaire...

Les principaux éléments à retenir de la présentation du CFU, **en dépenses pour l'année 2024**, sont les suivants :

En fonctionnement :

- Les charges à caractère général (fluides, prestations de services, fournitures, télécommunications, locations, honoraires, assurances, impôts, contrats de maintenance et d'entretien...) : en diminution à 2 823 580,80 €, notamment grâce à une forte intervention des services sur l'entretien courant et la maintenance des bâtiments en 2022.
- Les charges de personnel (5 254 281,47 €) : également en légère baisse (représentent 59% des dépenses réelles de fonctionnement) malgré l'augmentation mécanique de ce chapitre (glissement vieillesse technicité, augmentation du point d'indice, de la cotisation CNRACL et de la participation de l'employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance) : cette diminution est due à des problématiques de recrutement

dans les métiers en tension.

- Les autres charges de gestion courante : 668 258,17 € (- 22 000€ par rapport à 2023) avec des indemnités d'élus stables (Maire et Adjointes) et une augmentation de l'enveloppe de formation des élus (groupes minoritaires).
- Les charges financières (75 993,58 €) : c'est dans ce chapitre qu'est inscrit le remboursement des intérêts de la dette, montant en diminution qui représente désormais 0,008 % des dépenses réelles de fonctionnement.

En investissement :

- Remboursement du capital de la dette (567 k€),
- Mission diag et géotechnique sur la restauration de l'église (45 k€),
- Etude urbaine du centre-ville (40 k€),
- Mission AMO pour la reconstruction du groupe scolaire Paradis (23 k€),
- Acquisition des abords de la Ferme auprès de 1001 Vies Habitat (54 k€),
- Reprise de l'étanchéité de la toiture maternelle Paradis (27 k€),
- Installation de deux nouveaux colombarium au cimetière (35 k€),
- Rénovation des alarmes sur les bâtiments communaux (14 k€),
- Véhicules et matériels divers pour les services (50 k€),
- Remise en état de la Maison des Associations après les émeutes (102 k€),
- Cloisonnement et revêtement de sols de la crèche (20 k€).

Prochain Conseil municipal

Mercredi 24 septembre à 20h30

Salle du Conseil municipal

Prochain Conseil communautaire

Jeudi 25 septembre à 18h

Aubergenville - La Nacelle

Prochaines permanences Maire et Adjointes

13 septembre et 4 octobre
de 10h à 12h

à l'Espace Paradis

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite – majorité – 22 élus)

Parmi les annonces gouvernementales de l'été : 5,3 milliards d'euros de moins pour les collectivités en 2026, l'équivalent de la contribution prévue pour la sphère sociale qui représente un volume de dépenses trois fois supérieur ! Cette nouvelle ponction a notamment des conséquences directes sur les projets des territoires qui constituent plus de 70% de l'investissement public. Que l'Etat commence par de vraies économies pour les collectivités en allégeant les normes, en gelant les hausses de cotisations CNRACL et en revenant sur les transferts de charges ! C'est la demande de l'Association des Maires de France et les élus de la majorité la soutiennent !

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche – minorité – 5 élus)

Non, Madame le Maire, 76 % des Meulanais n'ont pas voté pour la suppression du ramassage des encombrants. Seuls 76% des votants à un sondage dont la participation semble si faible que vous préférez la taire malgré nos sollicitations, ont choisi ce mode de collecte.

Non, Madame le Maire, les taux de la Taxe Enlèvements des Ordures Ménagères présentés dans votre sondage ne permettaient pas de choisir objectivement un service. Ils différaient grandement de ceux retenus par GPSEO, qui appliqués à notre commune, montraient une baisse systématique de cette taxe quelques soit l'option choisie.

Pour plus d'infos sur ce sujet facebook.
[com/MeulanUnisPourNotreVille](https://www.facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille)

Retrouver Meulan

(RN – minorité – 2 élus)

On se félicite qu'il y ait comme garde-fou pour l'immobilier Mr.Philippe Heurtevent qui empêche des constructions en zones inondables et des projets incohérents non appropriés à notre commune.

Une attention accrue de la Mairie serait souhaitable ..!

Notre végétalisation est devenue monochrome dans le centre ville par une absence totale de fleurs.

C'est avec satisfaction que nous retrouvons notre boulangerie " Délices " du Paradis ; un développement d'autres commerces serait nécessaire.

Bonne rentrée à tous !

30^{ème} festival des Fromages



11 et 12 OCTOBRE 2025

DE 10 H À 18 H

Résidence Services Seniors



Animations conviviales

Services à la carte

Personnel présent 24h/24

Appartements locatifs

Résidence Seniors Espace et Vie
15 rue Gambetta
78250 Meulan-en-Yvelines
01 89 43 20 06
espaceetvie.fr/meulan

&
Espace
et Vie

25.07 G2L-Espace et Vie. RCS Angers 488 885 773



06 75 03 44 05



facadier78@gmail.com
www.forcilia-ravalement.fr

**RAVALEMENT FAÇADE PROJETÉ
ISOLATION THERMIQUE
(INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - COMBLES)**

**JUSQU'À 90%
REMBOURSER
PAR L'ÉTAT**



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



27, Chemin de la Marèche - 78250 TESSANCOURT sur AUBETTE
Siret : RCS Versailles 802 044 677 00028

Vous souhaitez vous aussi
RÉSERVER UN ESPACE PUBLICITAIRE dans
le(s) prochain(s) **MAGAZINE(S)** de la Ville ?

CONTACTEZ Mr DOUCOURÉ
au 07 49 05 41 43
ou doucoure@mairieinfo.fr



AGENCE DE COMMUNICATION DEPUIS 20 ANS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
13 route de Rouen - 14130 Pont l'Évêque - Tél : 02 19 00 14 14
info@mairieinfo.fr - www.mairieinfo.fr



Yvelines Ciné
26 août 2025
À partir de 19h
Ferme du Paradis



Forum des Associations
7 septembre 2025
10h - 17h
Gymnase des Annonciades



Journées européennes du Patrimoine
20 septembre 2025
15h30
Salle du Conseil municipal - Mairie



Festival des Fromages
11 et 12 octobre 2025
10h - 18h
Centre-ville

Horaires Mairie

Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30

Permanences

OPAH RU

sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat

uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
• lundi 9h-12h30
et 13h30 - 17h30
Espace Paradis
• mercredi 13h30-17h30
Mairie
01 30 90 41 41

Accompagnement numérique aux démarches administratives - PIMM'S

lundi 14h - 17h
Espace paradis - 01 75 83 80 42
yvelines@pimmsmediation.fr

Information juridique

sans rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale

sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetsdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.